

Les Échos de
La Montagne

Votre magazine municipal **N° 89**
Hiver 2026

**Bonne
année 2026 !**

Aménagements
Sécurité des piétons
p.5

Petite enfance
Le Relais Petite enfance
Intercommunal
p. 9

Écologie
L'Atlas de la biodiversité
communale
p. 10

La nature à nos portes et dans nos rues !



et naturels (PEAN) qui, comme son nom l'indique, vise à protéger de l'urbanisation les espaces non artificialisés de la commune. Ces nouveaux espaces protégés constitueront un trait d'union écologique entre le lac de Grand-Lieu et l'estuaire de la Loire tout en préservant les terres agricoles.

Côté cadre de vie, les espaces publics se transforment. De manière conséquente parfois, avec par exemple la végétalisation de la place Similien Guérin, le réaménagement à venir de la rue Pierre Mendès France ou la démolition de 2 bâtiments municipaux désaffectés et disgracieux situés du côté de Jules Verne et rue Violin (anciens services techniques). De manière plus discrète aussi. Ainsi, des points d'apport volontaire pour les biodéchets ont été installés qui permettent, quand on ne dispose pas de composteur ou qu'il est trop difficile de faire son compost, de

venir déposer ses déchets alimentaires qui ainsi ne finiront pas brûlés mais transformés en compost ou en biogaz.

Côté citoyenneté, les élections municipales des 15 et 22 mars sont l'occasion d'inviter les personnes qui le souhaitent à s'inscrire sur les listes électorales. Nous invitons également les motivés à assurer les rôles d'assesseurs, en journée, et de scrutateurs, en soirée. Nous avons besoin de vous pour le bon déroulement de ces élections.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026 et vous invitons aux vœux de l'équipe municipale samedi 17 janvier à 10h30 salle Georges Brassens.

Pour ce dernier édit du mandat, c'est un florilège de sujets qui vous attend.

Côté nature et culture, une exposition de photographies de Remi Schnell rappelle la présence de la faune sauvage à nos portes, dans les jardins, les parcs, les boisements. Ici, ce sont des écureuils de la commune que l'artiste a pris sur le vif. D'ailleurs, si vous vous baladez dans le parc de la mairie pour profiter de cette exposition, avec un soupçon de chance, vous pourriez croiser, pour de vrai, un des écureuils photographiés. Ils s'en promènent en effet régulièrement parmi les arbres. En écho à cette exposition, des œuvres de photographes amateurs vont être présentées en janvier à la médiathèque qui mettront à l'honneur la richesse de la biodiversité locale.

Côté nature toujours, la commune, avec d'autres (Bouaye, Bouguenais, Pont-Saint-Martin, Saint-Aignan de Grand Lieu), s'est engagée officiellement le 9 décembre dernier dans la mise en place d'un périmètre de protection des espaces agricoles

Dorothée Delprat, élue déléguée à la biodiversité
Fabien Gracia, Maire
Yves Malary, adjoint en charge de l'écologie et de l'agriculture

Sommaire

3 Citoyenneté

4-6 Aménagements

7 Solidarités

8 Citoyenneté

9 Petite enfance

10-13 Écologie

14-15 Cultures

16-18 Vie associative

19 Expressions politiques

20 Agenda

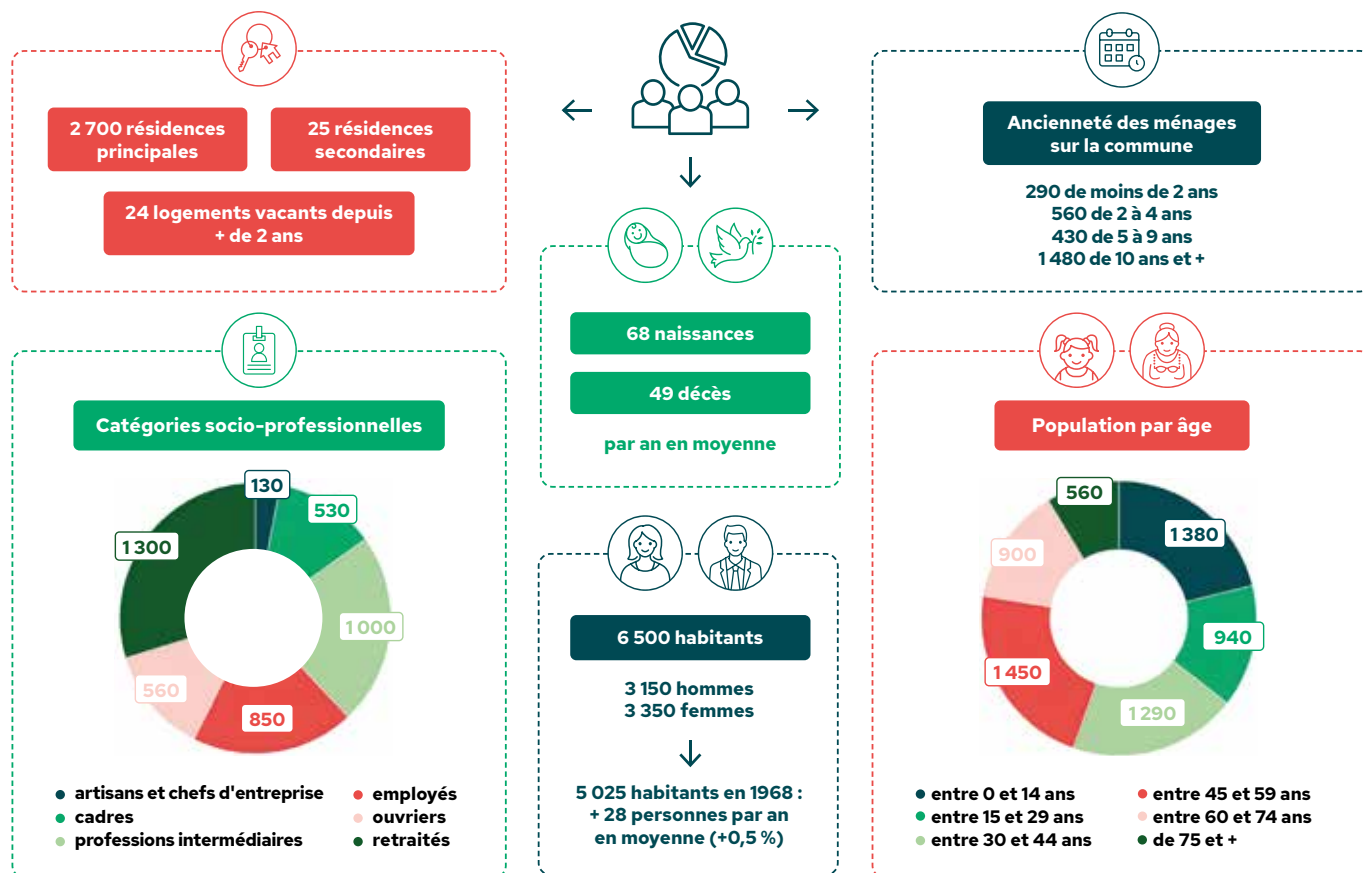
Les Échos de La Montagne –
3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : Agence Scoop communication – 14849 MEP – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution



Montagnardes, Montagnards, qui sommes-nous ?

Pour savoir qui nous sommes, plusieurs moyens s'offrent à nous. La connaissance de **l'histoire de la commune** en est un que vous trouvez notamment régulièrement à travers les propositions de la médiathèque ou d'associations locales mais

aussi grâce à la rubrique « Au nom de la voie » de ce magazine. Un autre élément pour mieux connaître la commune, c'est de regarder **les données démographiques**. Voici ce que l'INSEE nous dit de la population montagnarde.



Élections municipales 2026 :

1^{er} tour : dimanche 15 mars
2^e tour : dimanche 22 mars

Pour voter :

Sont concernés par ces scrutins tous les ressortissants majeurs de l'Union européenne résidant en France.



Date limite pour les inscriptions :

Mercredi 4 février (pour une demande en ligne)
Vendredi 6 février (pour une demande à l'accueil de la mairie).

Municipales 2026 : comment voter ?

S'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter :

Vous êtes nouvellement arrivé sur la commune, vous avez déménagé à l'intérieur de la commune ou n'y avez jamais été inscrit ?

Nous vous invitons à venir à l'accueil de la mairie avec :

- votre pièce nationale d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité par exemple)

Nous procéderons à votre inscription ou mettrons à jour vos données.

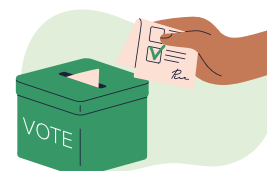
Jeunes majeurs :

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous les aurez juste à la veille du scrutin (le samedi 14 mars 2026) ? Nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour vérifier si vous avez bien été inscrit à la suite de votre recensement « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC).

i participation aux opérations de vote :

Vous voulez participer à l'organisation de ces scrutins, comme assesseur (pour la tenue des bureaux de vote) ou comme scrutateur (pour les opérations de dépouillement des votes) ?

Nous vous invitons à vous inscrire sur ville-lamontagne.fr > rubrique Participation citoyenne





« Fleurs et Paysages » à La Montagne – "Dans la continuité du Coup de pouce 2024"

La commune de **La Montagne** a eu le plaisir d'accueillir, le **mercredi 3 décembre 2025**, la **soirée « Fleurs et Paysages »** à la **salle Georges Brassens**. Organisé par le **Conseil Départemental de Loire-Atlantique**, cet événement met à l'honneur les communes engagées dans l'embellissement de leur territoire, la préservation de la biodiversité et la promotion d'un cadre de vie durable.

Cette édition revêt une importance particulière pour La Montagne, qui a obtenu le **Coup de pouce 2024**. Cette distinction récompense la démarche globale d'aménagement paysager menée par la commune : mise en place

de l'éco-pâturage, élaboration d'un **atlas communal de la biodiversité**, organisation d'**ateliers de plantation** et création de **jardins familiaux**. Autant d'initiatives exemplaires qui témoignent de l'engagement des équipes municipales et techniques en faveur d'un environnement plus vert et plus harmonieux.

La soirée a également permis de dévoiler les **communes proposées au jury régional du label « Villes et Villages Fleuris » 2025**, une reconnaissance qui valorise la qualité du fleurissement, la gestion écologique et la convivialité des espaces publics.

À travers cette manifestation, le

Département réaffirme son soutien aux collectivités locales et à toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour préserver la richesse naturelle de nos paysages.

Préserver la biodiversité, l'équilibre et la pérennité des territoires tout en embellissant les communes : telle est l'ambition de la démarche **« Fleurs et Paysages »**, un accompagnement global et durable au service des habitants de Loire-Atlantique.

Une belle soirée organisée, placée sous le signe du **partage, de la nature et de la créativité**.



Saison 3 des plantations d'arbres : un engagement durable pour la nature

La **saison 3** vient de débiter à **La Montagne**, marquant une nouvelle étape dans la politique communale de **verdissement et de compensation écologique**. Cette campagne s'inscrit dans la continuité des actions environnementales engagées depuis plusieurs années sur la commune.

Cette saison revêt une dimension particulière puisqu'elle contribue à la **compensation écologique des travaux de la déchetterie**. Afin de préserver l'équilibre paysager et de renforcer la trame verte locale, plusieurs **espaces stratégiques** ont été choisis pour accueillir ces nouvelles plantations.

Derrière le **complexe sportif Francis Lespinet**, dans la continuité du Petit Bois, une **nouvelle zone arborée** prend forme. Composée d'essences locales et variées – chênes,



charmes, frênes –, elle permettra à terme de créer un **écrin de verdure propice à la biodiversité** et aux promeneurs tout en offrant un cadre plus agréable aux usagers du site sportif.

Au niveau de l'éco-pâturage du Launay, des plantations d'arbres vont être réalisées au cœur de cet espace vert. Ces interventions participent à l'embellissement du quartier et contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les plantations y sont pensées pour favoriser **l'ombrage**, la **fraîcheur urbaine** et la **diversité des espèces**.

Enfin, **l'allée du Château d'Aux** bénéficiera d'un **nouvel aménagement paysager** avec la plantation d'une haie arbustive et fleurie en remplacement de **l'ancienne haie de thuyas**. Ce choix permet de renouer avec une végétation plus adaptée, durable et favorable à la faune locale.



La Loi LOM : des aménagements pour renforcer la sécurité des piétons

Avec le soutien de la Métropole, la commune engage une nouvelle étape dans la mise en conformité de ses voiries, conformément à la **Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)**. Cette loi vise à repenser les déplacements du quotidien, à sécuriser les cheminements piétons et à encourager l'usage des mobilités douces.

Qu'est-ce que la Loi LOM ?

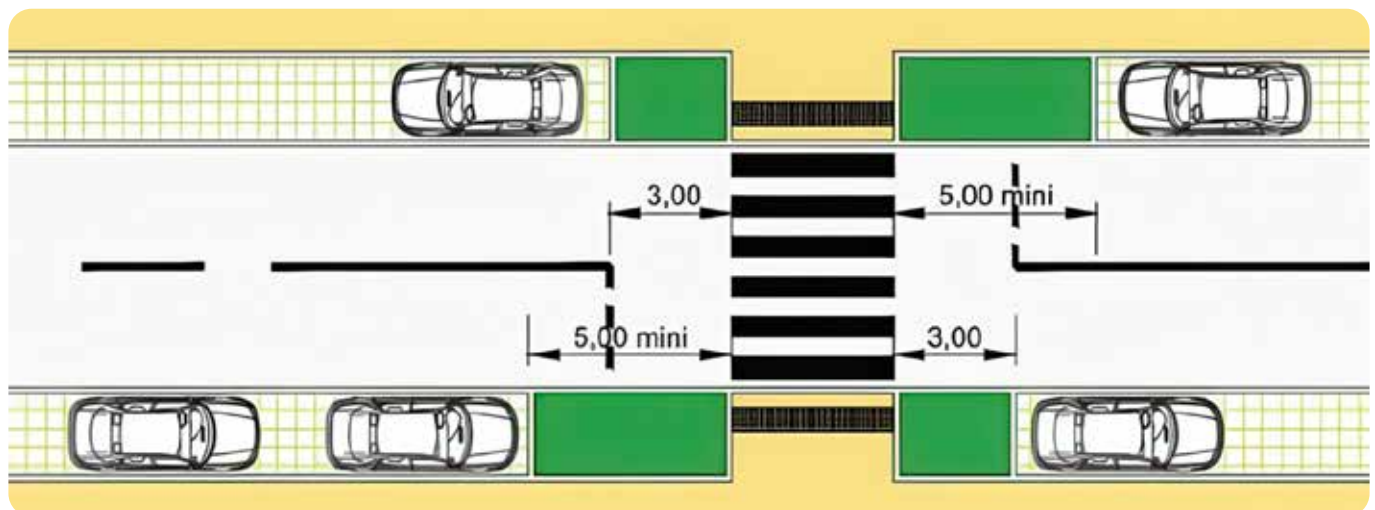
La Loi d'Orientation des Mobilités a introduit dans le Code de la voirie routière l'article L118-5-1, qui stipule « qu'aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée dans les cinq mètres en amont d'un passage piéton, sauf s'il est réservé aux cycles, cycles à pédalage assisté ou aux engins de déplacement personnel ».

Cette mesure vise à **améliorer la sécurité des piétons** en garantissant une meilleure visibilité aux abords des traversées. Les véhicules stationnés



devant les passages piétons masquent les enfants, les personnes en fauteuil ou de petite taille en approche, augmentant le risque d'accident.

Les communes doivent avoir réalisé ces mises en conformité **au plus tard le 31 décembre 2026**.



Les implications à La Montagne

Sur la commune, **184 traversées piétonnes** ont été recensées.

- Pour atteindre la **conformité à la LOM**, **8 passages piétons** et plusieurs places de stationnement sont directement concernés.
- Pour répondre aux **prescriptions complémentaires de Nantes Métropole**, **36 passages piétons supplémentaires** nécessitent une adaptation spécifique.

Des aménagements possibles et durables

Afin de répondre aux exigences de la loi tout en valorisant le

cadre de vie, plusieurs types d'interventions sont envisagés :

- **Suppression du stationnement** sur les 5 mètres en amont des passages piétons.
- **Création d'espaces verts bas** (moins de 60 cm de hauteur), nécessitant peu d'entretien et préservant la visibilité ou la plantation d'arbres tiges, favorisant l'ombrage et la biodiversité urbaine.
- **Réalisation d'îlots maçonnés** pour structurer les abords des traversées et sécuriser les cheminements.
- **Pose d'appuis vélos** afin de transformer les anciens emplacements de stationnement en zones utiles aux mobilités actives, tout en incitant les

habitants à privilégier le vélo pour leurs déplacements quotidiens.

Un engagement pour une mobilité apaisée

Au-delà de la simple mise en conformité réglementaire, cette démarche illustre la volonté de **La Montagne** de construire un **espace public plus sûr, plus lisible et plus respectueux de l'environnement**.

En intégrant les principes de la Loi LOM, la commune favorise la cohabitation harmonieuse des modes de déplacement, tout en réaffirmant son engagement pour une mobilité durable et un aménagement urbain tourné vers la sécurité et le bien-être de tous.

Bienvenue aux habitants du domaine d'Opale !

La résidence « **domaine d'OPALE** », située au **91 route de Bouguenais**, a été livrée en juin dernier. Les premiers habitants sont arrivés cet été.

Cet ensemble constitué de 2 bâtiments forme un parc de **42 logements**, dont la moitié est accessible en location à des foyers aux revenus moyens ou modestes. D'autres sont des occupants propriétaires.

Cette mixité sociale permet de répondre aux exigences de la loi **Solidarité et Renouvellement Urbain**. Mais c'est aussi et avant tout un gage de bien vivre ensemble dans notre commune.

L'aspect végétal n'a pas été oublié, avec la préservation d'arbres existants, la plantation de nouveaux arbres, et la création d'un nouveau cheminement vert qui relie la route de Bouguenais à l'impasse des Ormes et au chemin des Peupliers.



Interview d'un habitant récemment installé :

“ J'ai 20 ans. Je suis propriétaire de mon logement, je l'ai acheté grâce à un héritage que j'ai reçu. J'ai voulu acheter un appartement plutôt qu'une maison car c'est, de mon point de vue, moins d'entretien, moins de dépenses. J'ai trouvé cet appartement grâce à l'aide de ma banque. C'est mon père qui m'aide à l'aménager. ”

Pourquoi La Montagne ?

J'ai acheté à La Montagne car la commune est bien située géographiquement : c'est proche de Nantes, ce qui me permet de voir mes amis. C'est aussi proche de mon travail : je travaille à Pont-Saint-Martin.

J'ai également choisi d'habiter dans un endroit calme. Ici, on n'entend pas un bruit d'avions permanent.

Malgré les bouchons, le trafic routier le matin, cet immeuble est bien placé à La Montagne, car il est proche d'un arrêt de bus, proche des commerces.

J'ai pour l'instant peu de relations avec mes voisins. Ils sont peu nombreux, des appartements sont encore vides. Je n'ai eu l'occasion que de rencontrer une voisine en bas. Depuis mon arrivée il y a 2 mois, je me sens très bien. Je n'ai qu'une remarque : mon papa aurait aimé qu'il y ait un ascenseur dans la résidence. ”



Le four à pain vous attend !

Les porteurs du Projet citoyen annoncent l'**achèvement** et la **mise en route** du four à pain communal.

Le four communal réalisé en terre/paille a été construit pendant l'été 2024 par les porteurs de projet, avec le soutien de l'association Atelier Bien Commun (ABC) qui a piloté la réalisation de l'ouvrage.

Où le trouver ?

Installé sur le coteau, le four est implanté près de l'accueil de loisirs, derrière l'école Jules Verne. Un abri a également été construit à côté du four.

Retour sur la construction :

Le four, construit pendant l'hiver, est d'une dimension intérieure de 80 cm de diamètre. D'abord en phase de séchage, il a été installé quelques mois plus tard.

À proximité, les membres de l'Association Atelier Bien Commun ont construit un abri d'environ 15 m². Cet abri est utilisé pour permettre la confection des préparations culinaires par tous les temps.

« Nous souhaitons n'utiliser que des matériaux de récupération », indique Jacques Martin, membre d'Atelier Bien Commun. « Les murs, en torchis, sont construits avec un mélange de chaux, d'argile cuite, de sable et de pierres. Pour la charpente, nous avons eu besoin de quelques poutres et poteaux. L'ensemble est recouvert en tuile de bois, des tavaillons de toiture, comme on peut en voir au château de Guédelon (Yonne). »

L'inauguration : un moment de convivialité

Le 29 novembre dernier, le four à pain a été inauguré avec les bénévoles,



qui ont mené ce projet. Afin de faire revivre l'esprit du **four communal**, l'association a organisé des chauffés collectives. Après une démonstration de cuisson de fouées, un pot a été organisé. C'était l'occasion de se réunir, et de cuire son propre pain et autres plats, dans le but de partager un moment de convivialité.

N'hésitez pas à vous rendre sur les lieux pour voir ce four et découvrir cette aventure collective.

La résorption du bidonville, un travail en cours

Depuis l'arrivée des familles sur le terrain de l'Amicale Laïque en juin 2024, l'ensemble des partenaires se sont **activés** pour mettre en place les dispositions nécessaires à la **résorption du bidonville**.

Ainsi, différents travaux ont pu être réalisés ou sont en cours de finalisation afin de répondre aux règles minimales en termes de :

- **sécurité incendie** : suppression du branchement sauvage et raccordement à un coffret électrique ;
- **dignité des personnes** : raccordement à l'eau potable, organisation d'une collecte des déchets, installation d'un module de douches et de sanitaires ;
- **respect de l'environnement** : raccordement des lave-linge aux eaux usées avec l'installation d'un espace buanderie, et aménagement d'une palissade entre les caravanes et le bassin d'orage.

La mission résorption bidonville de Nantes Métropole a travaillé avec la Commune pour mandater une association spécialisée pour la gestion du terrain. Cette dernière a débuté son intervention dès le mois de novembre 2025.

Aujourd'hui, **55 personnes** habitent le bidonville. Un règlement intérieur et une convention ont été signés avec les adultes du terrain.



Depuis le mois de juin 2025, **2 familles** sont parties d'elles-mêmes en logement (Saint-Herblain et Belgique), d'autres ont été invitées à quitter le terrain car elles ne faisaient pas partie du groupe initial.

En termes d'insertion sociale des familles, des **assistants sociaux** et des **médiateurs scolaires** viennent **toutes les semaines** sur le terrain depuis le mois de **septembre 2025**.

Dans le but de faciliter la résorption du bidonville et d'adapter les solutions de sortie aux projets et aux moyens de chaque famille, un **diagnostic sociologique** a été mené cet été par l'association Trajectoires, mandatée par la Préfecture, et des **évaluations sociales** sont en cours de réalisation par l'association Une Famille un toit, mandatée par le Département.

Enfin, pour favoriser la circulation d'informations dans le cadre de ce projet, les réunions avec les riverains se poursuivent et l'Amicale Laïque est dorénavant invitée à participer aux comités techniques en tant que partenaire.



Arbre des naissances

C'est avec joie qu'une **quinzaine d'enfants nés en 2024** pu découvrir l'**arbre planté à l'occasion de leur naissance**. Pour les parents, frères et sœurs, ce fut convivial autour d'une collation. Certains élus ainsi que le maire, Fabien Gracia, étaient présents afin d'échanger avec les familles.

Yves Malary, adjoint au Maire, a présenté l'arbre :

« **Le chêne des marais** a été planté au Grand-Pré parce qu'il aime les sols humides et argileux. C'est un arbre majestueux pouvant atteindre 25 mètres de haut. Il a un beau feuillage proche du chêne d'Amérique, vert foncé, qui rougit avant la chute des feuilles à l'automne. »



Chiens en divagation

Conformément à l'arrêté municipal n° 303/2020, la **divagation** des chiens est **interdite** sur tout le domaine public communal. **Les chiens doivent être tenus en laisse**.

En cas de divagation, outre le risque qu'un chien soit à la source de troubles à la sécurité (morsure, accident), à la tranquillité ou à la salubrité (déjections non ramassées), le propriétaire encourt une amende ainsi que des frais de capture et de fourrière.

Pour rappel, tous les chiens doivent être identifiés d'un tatouage ou d'une **puce électronique**.

Pour tout signalement : Police Municipale (06 89 09 06 05 – police.municipale@ville-lamontagne.fr)



AU NOM DE LA VOIE

Rue St-Exupéry

« Connaissez-vous la rue St-Exupéry ? »

La rue St-Exupéry se situe au sud de la route de Bouguenais. Elle est renommée ainsi au début des années 70. Géographiquement, la rue est perpendiculaire aux rues :

- Albert Camus
- René-Guy Cadou

Comme son nom l'indique, l'entrée principale du collège St-Exupéry donne sur la rue St-Exupéry. Le collège a été inauguré en 1971. Qui est Antoine de Saint-Exupéry ? Antoine de Saint-Exupéry, écrivain, poète, aviateur et reporter français, est né à Lyon en 1900. Il devient pilote pendant son service militaire. En 1926, engagé par la future Aéropostale, il transporte le courrier de Toulouse à Dakar puis en Amérique du Sud. Il s'inspire de ses expériences pour écrire ses premiers romans : « Courrier Sud » et « Vol de nuit ». Il se consacre ensuite au journalisme et entreprend de grands reportages. C'est le cas de « Terres des hommes », fruit de ses réflexions en tant que journaliste. En 1939, il sert dans l'armée de l'air. Après l'armistice de 1940, il part pour New York. C'est là-bas qu'il écrit « Le Petit Prince » illustré de ses propres aquarelles. Il est publié à New York puis en France en 1946 à titre posthume. Ce conte poétique et philosophique devient très vite un succès mondial. Il se place aujourd'hui dans le top 10 des ouvrages les plus vendus de l'histoire. Antoine de Saint-Exupéry disparaît lors d'une mission en 1943 en Afrique du Nord. En 2000, son avion, retrouvé au large de Marseille, est formellement identifié. On trouve le nom de St-Exupéry sur de nombreux établissements scolaires, comme le collège de La Montagne, mais aussi des rues, un astéroïde, un pic argentin et même un billet de 50 francs... en hommage à cette figure emblématique. Le Comité des Sages

Ordures ménagères : Rappel des consignes et civilité

Les bacs doivent être **sortis entre 18h la veille au soir et 6h du matin**, puis **rentrés le plus tôt possible** après le passage du véhicule de collecte.

Le respect de ces consignes est important pour la qualité paysagère des rues et pour permettre une meilleure circulation des piétons. Pensez aux personnes à mobilité réduite, à toutes celles et ceux qui se déplacent avec des poussettes



ou encore aux élèves des classes qui doivent se rendre quotidiennement sur les installations sportives. L'obstruction des trottoirs peut les obliger à passer sur la chaussée.

Merci à tous et toutes pour votre attention !

Des cendriers de rue pour lutter contre les mégots jetés au sol

Depuis 2018, la Métropole mène des actions pour lutter contre le jet de mégot au sol, déchet très polluant. Des cendriers de rue sont expérimentés depuis fin octobre dans l'est de la métropole avant une généralisation sur tout le territoire en 2025.

Le mégot de cigarette, composé de plusieurs milliers de polluants, met plus de 10 ans à se décomposer dans la nature, générant des impacts négatifs sur l'eau, la faune et la flore. Selon l'association Surfrider, le mégot est le premier déchet que l'on retrouve sur les plages européennes. Selon une étude menée par Nantes Métropole en septembre 2024, 43 % des fumeurs avouent jeter plus ou moins régulièrement leurs mégots au sol. Cela pourrait représenter près de 200 000 mégots chaque jour.

Cendriers de rue et sensibilisation

Pour lutter contre ces déchets difficiles à collecter du fait de leur petite taille, Nantes Métropole ajoute une action à celles déjà en cours. En partenariat avec l'éco-organisme Alcome, des cendriers de rue sont progressivement installés sur l'ensemble des communes après un diagnostic identifiant les lieux de grande concentration de mégots (appelés « hotspots »).



18 cendriers vont ainsi être déployés sur le territoire du Pole Sud-Ouest d'ici la fin d'année 2025, dont un sur la commune devant le pôle commercial de la rue de la Briandière. Pour rappel, le jet de mégot dans la rue est strictement interdit par le Code pénal, et est puni par une amende de 135 €.



Le Relais Petite Enfance intercommunal : un service partagé au cœur du quotidien des familles et des assistantes maternelles



Le Relais Petite Enfance intercommunal (RPEi) du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne accompagne chaque jour les familles et les professionnelles de l'accueil du jeune enfant.

Gratuit et ouvert à tous, il constitue un lieu d'information, d'écoute et de partage d'expériences sur l'ensemble du territoire.

Un appui pour les parents dans leurs démarches

Le RPEi informe les familles sur les différents modes d'accueil existants pour les enfants de moins de trois ans : crèches, micro-crèches, assistantes maternelles, maisons d'assistantes maternelles.

Les animatrices du relais répondent chaque jour aux demandes par téléphone, par mail et sur rendez-vous. Elles accompagnent les parents sur les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle : contrat de travail, conditions d'accueil, aides de la CAF, déclaration Pajemploi, congés, fin de contrat.

Des soirées « travaux pratiques » sont également proposées. Elles permettent aux parents employeurs et aux assistantes maternelles d'aborder concrètement certaines démarches (calcul des congés payés, déclarations, ruptures de contrat), dans un cadre collectif et pédagogique.

Un espace ressources pour les assistantes maternelles

Le relais constitue aussi un lieu d'information et de soutien professionnel pour les assistantes maternelles du territoire.

Il propose :

- des temps d'accueil et d'écoute individualisés,
- des réunions d'information,
- des ateliers d'éveil avec les enfants accueillis,
- ainsi que des temps d'analyse des pratiques professionnelles.

En 2024, 186 ateliers d'éveil ont été organisés, réunissant près de 80 assistantes maternelles et plus de 250 enfants.

Ces temps collectifs favorisent la socialisation des tout-petits, l'observation des pratiques, l'échange entre professionnelles et le lien avec les familles. Les activités sont variées : motricité, lecture, musique, activités sensorielles, arts plastiques, sorties.

Le RPEi participe également à la valorisation du métier d'assistante maternelle, par des actions d'information, de sensibilisation et de communication sur le quotidien de ces professionnelles.

Une organisation intercommunale de proximité

Le RPEi est géré administrativement par la Ville du Pellerin pour le compte des trois communes réunies en entente intercommunale.

Des permanences et des ateliers sont organisés dans chaque commune afin de garantir un accès de proximité :

- au Pôle Éducation Jeunesse et Animation à La Montagne,
- à la Mairie-annexe sur Le Pellerin,
- à la Maison de la Petite Enfance de Saint-Jean-de-Boiseau.

Le relais travaille en lien avec les acteurs locaux de la petite enfance, les médiathèques, les structures d'accueil collectif, les organismes de formation et les partenaires institutionnels.

Un service public du quotidien

Le Relais Petite Enfance intercommunal joue un rôle essentiel dans la vie des familles et des professionnelles.

Il facilite les parcours d'accueil, soutient les parents dans leurs démarches et contribue à la qualité de l'accompagnement des jeunes enfants sur le territoire.

Le RPEi repose sur une conviction simple : grandir, ça se fait ensemble. Il en est une illustration concrète, au plus près des habitants. En reliant parents, enfants, assistantes maternelles, communes et partenaires, il tisse chaque jour un réseau de confiance et de solidarité.

RPEi, 94 rue Violin à La Montagne,
02 40 05 65 15 ou rpe@ville-lepellerin.fr





L'Atlas de la Biodiversité Communale

Le quiz des espèces

Comme indiqué dans le dernier numéro, la neuvième des 10 espèces sélectionnées par le comité est une fleur : la **Lathrée clandestine**.

Comment la distinguer ?

Assez discrète, ne dépassant pas quelques centimètres de hauteur, la Lathrée clandestine est très facile à reconnaître. Elle est en effet dépourvue de feuilles vertes et sa tige est invisible, d'où son nom qui vient du grec *lathraios* : « caché ». Cette plante vivace survit grâce à son rhizome souterrain. Ses fleurs apparaissent en touffe, au ras du sol, au début du printemps. Sa couleur est vive, variable allant du violet pourpré au bleu violacé.

Quelques éléments de biologie. La Lathrée clandestine appartient à la famille des Orobanchacées. Elle est l'une des premières fleurs du printemps, fleurissant dès le mois de mars, jusqu'en mai. Elle est pollinisée par les bourdons.

Dépourvue de chlorophylle (puisque'elle n'a pas de feuilles), elle ne peut pas effectuer la photosynthèse. Elle se fixe ainsi sur les racines d'arbres comme les peupliers, les saules ou les aulnes pour prélever, à l'aide de suçoirs, la sève nécessaire à sa croissance. Il s'agit d'une plante parasite. Cette opération est néanmoins sans danger pour l'arbre.

Où et quand l'observer sur la commune ?

Sur la commune, vous pourrez l'observer dans le bois des Fous, le plus souvent à proximité du ruisseau. Elle se développe, dès le début du printemps, au pied de certains arbres. Elle égaie alors le sous-bois de taches vives et colorées, d'un violet profond.

Comment participer à l'inventaire ?

Cette espèce n'est pas protégée, mais elle bénéficie du statut d'espèce à enjeu de conservation, présente sur la liste rouge des espèces menacées en France et sur la liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire.

Liée aux milieux humides, elle est menacée par leur drainage et le recalibrage des berges des rivières, ainsi que par la détérioration de la qualité des eaux. Pour participer à l'inventaire, transmettez votre observation en suivant ce lien : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/inpn-especes#participer>.

Et dans le prochain magazine ?

Je suis un oiseau, de la famille des Fringilles : passereaux de taille petite à moyenne. En période de reproduction, on me reconnaît à mon plumage nuptial, haut en couleurs, et mon chant, à qui je dois mon nom d'espèce. Mon nom est également associé à une expression populaire. Je vous invite à mieux me connaître lors du prochain numéro... !

Un doute, une question, vous pouvez également nous envoyer un message à : agenda21@ville-lamontagne.fr

Que fait le Comité de l'Atlas de la biodiversité communale ?



Depuis le printemps 2023, un groupe de citoyens et d'élus travaillent au sein du Comité de l'Atlas pour proposer des projets de préservation et de sensibilisation à la biodiversité. Voici la présentation de deux de ces projets.

Un sentier d'interprétation dans les prairies humides de La Montagne

Tout comme les coteaux situés au nord entre notre ville et la Loire, les prairies du sud de la commune constituent un réservoir de biodiversité sur notre territoire.

Des **panneaux informatifs** seront installés courant 2026 sur la partie sud du Circuit des coteaux déjà existants de la Fédération Française de Randonnée. Ils permettront aux promeneurs de mieux comprendre l'importance des espaces traversés, tant au niveau de la faune et de la flore que des services écologiques qu'ils rendent.

En effet, ces prairies captent les eaux de pluie et donnent pour partie naissance au

ruisseau des Fous. Elles sont aussi l'habitat privilégié d'espèces emblématiques comme l'orchis à fleurs lâches, la cardamine des prés...

Les usagers seront également invités à **recenser** leurs observations d'animaux et de végétaux sur une application de **sciences participatives**, afin d'enrichir l'inventaire des espèces présentes, et d'en suivre l'évolution au fil des saisons et au fil des années.



Biodiversité et hydrologie régénérative

Pour enrichir l'Atlas de la biodiversité communale, l'atelier « biodiversité à la Gaudinière » a proposé de faire réaliser une étude du secteur par un bureau d'études spécialisé. Son approche « régénérative », mêlant agronomie, hydrologie et restauration écologique, nous a semblé particulièrement pertinente pour un réaménagement favorable à la biodiversité, tout en améliorant l'état hydraulique du site et en renforçant la prévention des inondations sur la commune.

Lors des premiers échanges pour cadrer le projet, il est apparu que l'étude devait s'étendre au fonctionnement de l'ensemble du bassin-versant du ruisseau des Fous, qui couvre la majeure partie du territoire communal, ainsi qu'à celui du ruisseau de la Rivetière, situé sur le territoire voisin de Saint-Jean-de-Boiseau. Ces deux cours d'eau se rejoignent au rond-point du Chat qui guette avant de se jeter ensemble dans la Loire. Une analyse globale permettra d'élaborer des actions concrètes et

cohérentes, à la Gaudinière, au Grand-Pré et au Bois des Fous, toutes sur le même parcours des eaux et présentant un fort potentiel pour la biodiversité et la restauration hydrologique.

Partant de ce constat, le comité ABC a décidé de financer, via le budget alloué à l'Atlas de la biodiversité communale, une étude cartographique à l'échelle des deux bassins-versants ainsi qu'une analyse des zones à aménager en hydrologie régénérative.

Nous disposerons ainsi d'une cartographie fine des caractéristiques hydrologiques du territoire communal, géoréférencée et réutilisable notamment pour la prévention des inondations, ainsi que de pistes concrètes de réaménagement pour engager la phase suivante : la conception et les réalisations, dans une démarche participative. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt !





Collecte des sapins de Noël

Comme en 2025, vous pourrez déposer vos sapins totalement à nu (sans peinture, neige artificielle, ou autres décorations) **du 1^{er} au 18 janvier sur le parking de la salle Brassens**, rue de la Gaudinière, entre les barrières prévues à cet effet.

Vous pourrez également les déposer à la déchèterie de La Montagne.

Si vous disposez d'un broyeur, vous pouvez utiliser les copeaux en paillage ou les intégrer au compost.

Les aiguilles du sapin peuvent être utilisées comme paillage à petites doses, notamment au pied de certaines plantes comme les hortensias ou les fraisiers qui apprécient une ambiance de sous-bois.

Une fois déposés, ils seront broyés par les services de la ville et l'association des Racines et des Graines pour être utilisés sur place afin de pailler les allées des jardins partagés.

Bilan d'une année de production des panneaux solaires

Un an de soleil pour la médiathèque : le photovoltaïque en action !

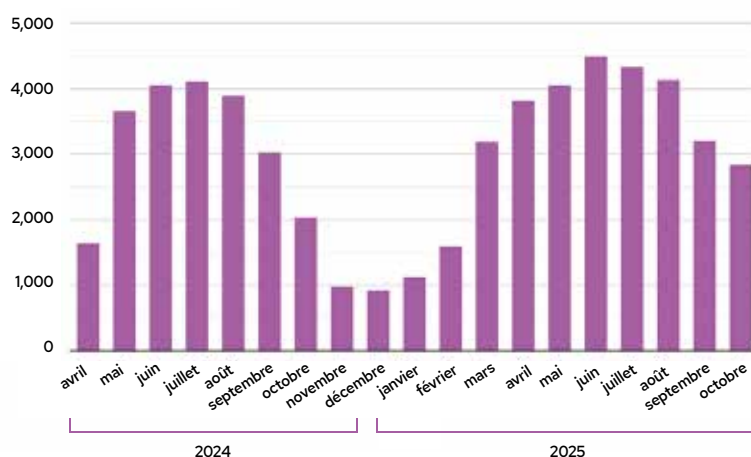
Depuis avril 2024, la médiathèque et le Multi-accueil se sont mis au vert avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur leur toit. Objectif : produire une énergie propre et locale pour réduire notre empreinte carbone. Après 18 mois, le bilan est très positif !

Entre avril 2024 et octobre 2025, la production totale s'élève à 57,2 MWh.

Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 21 foyers ou encore :

- 8 000 recharges complètes de smartphones.
- Plus de 570 000 heures d'éclairage LED.

Production du site solaire médiathèque-MUAC (kWh)



Quel usage de cette énergie ?

La commune a signé, en juin 2024, une convention d'autoconsommation collective avec Enedis. Ce qui signifie que la production photovoltaïque des bâtiments communaux (médiathèque/ Multi-accueil, école Jules Verne...) est redistribuée sur l'ensemble des équipements publics de la ville. Ce qui n'est donc pas consommé sur le site producteur de la médiathèque/ Multi-accueil est ensuite acheminé artificiellement sur la mairie, l'école Jules Ferry... Nous disons artificiellement car l'électron est fainéant et va donc au plus près. Enedis s'occupe ensuite de déduire les kWh sur les factures d'électricité de la ville.



Exposition La biodiversité à l'honneur

Suite au concours photo amateur lancé auprès des habitants, la commune accueille une exposition mettant en lumière la richesse de sa biodiversité. Des clichés sensibles et inspirants révèlent la faune et la flore locales, photographiées avec passion par les participants. L'exposition est visible à la médiathèque du 7 au 31 janvier. La remise des prix aura lieu le samedi 24 janvier à 17h, en présence des photographes. Venez découvrir les talents de votre commune et célébrer ensemble la beauté de notre environnement !



Protégeons les coteaux, restons sur les chemins

Le coteau est un espace **très fréquenté** permettant aux habitants de La Montagne de cheminer à pied, depuis le bourg ancien jusqu'à la Loire, en traversant un **bel espace boisé**.

C'est en effet une balade très agréable. L'inconvénient de cette fréquentation importante est qu'elle est la source d'une **fragilisation** de cet ensemble boisé situé sur une pente.

Pour rappel, les différents usagers qui sortent des chemins balisés nuisent au bon fonctionnement de l'écosystème et à son équilibre, fragilisant la flore et nuisant à la tranquillité de la faune sauvage. Ainsi, des affiches ont été installées invitant les piétons et leurs compagnons à 4 pattes à respecter les chemins. Merci à toutes et tous pour votre contribution à la préservation du coteau !

Pour préserver la biodiversité, taillez vos haies avant le printemps

En France, en l'espace d'un siècle, 70 % des haies ont disparu (1,4 million de km) y compris dans des régions bocagères comme les Pays de la Loire. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales ou animales (oiseaux, reptiles, insectes, chauves-souris, petite faune...).



À partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Ainsi, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale, l'Office Français de la Biodiversité recommande de **ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**.

L'enjeu est de taille car, actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées d'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Une fois vos tailles réalisées, vous pourrez profiter d'une après-midi broyage des végétaux pour réutiliser vos branchages : rendez-vous dans le programme d'animation.

Sous les feuilles d'un arbre



**Événement du 23 février
au 20 mars 2026**

Sur le thème de la forêt, **Jean-Baptiste Guinrand**, artiste, se posera à la médiathèque de La Montagne pour créer un univers tout en sensibilité qui se veut une fantaisie où l'imaginaire de la forêt, ses mystères, la beauté des arbres se révèlent :

réenchanter le réel, révéler sa magie. Il s'agira ici de montrer la perméabilité de l'humain et de la nature, de l'animal et du végétal, magie des espaces naturels, contes et légendes issus des traditions orales. Un événement hors du temps nous rappelant l'importance de notre environnement vu par un artiste hors norme et poétique.



Une programmation sera proposée, il y sera question de nature, d'écologie en lien avec le vivant : expositions, p'tites histoires, spectacle, balade, jeux, vernissage en présence de l'artiste.

i Tout public
Renseignements 02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr

Les écureuils de La Montagne

L'exposition du photographe **Rémi Schnell** est encore visible jusqu'au mois de février dans le parc de la mairie. Ne manquez pas cette exposition !

Habitant de La Montagne depuis 3 ans, Rémi est venu s'installer dans une maison en bordure de coteaux, pour être au plus près de ses sujets de prédilection : les **écureuils**.

Depuis l'affût naturel qu'il a fabriqué, les longues heures d'observation et d'attente lui ont permis de déclencher son appareil photo au moment opportun. Avec sa rigueur, et grâce à son œil de photographe animalier, ses photos ne sont pas le fruit du hasard mais bien une construction artistique de ce qu'il souhaite montrer des écureuils.

De cette empathie avec l'animal, il apporte un **regard sensible et complice** avec une réelle connaissance du **comportement** et des caractères de chacun des individus. D'ailleurs, il a souvent baptisé ces petits sujets en

fonction du panache de leur queue (queue rousse, queue grise, queue plumée).

Lors du vernissage, Rémi a partagé avec nous des anecdotes sur : les dispositifs astucieux pour prendre les écureuils en plein vol, le travail sur les reflets et les contours, la mise en valeur de leur environnement et de leur habitat et la patience dont il a dû faire preuve pour obtenir ses clichés.

Une quarantaine de personnes ont pu profiter de cette balade commentée lors du vernissage. Rémi est passionné, et, à l'instar de ses sujets, on n'a pu que remarquer des traits communs entre le photographe et les photographiés : de la malice, de la curiosité, de la vivacité et un capital sympathie avéré !

Nul doute que ce n'est que le début d'une collaboration : Rémi valorise les écureuils qui habitent à La Montagne, et c'est une formidable occasion de recenser la faune sauvage de notre commune.



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

**Romans Adultes**

La galaxie vue du sol de Becky Chambers

« On se retrouve dans un hôtel-étape où tout un florilège d'individus de différentes planètes se retrouvent bloqués au sol pour quelques jours, forcés à cohabiter et à se découvrir mutuellement. »

Fabienne

**DVD**

Le secret de Khéops de Barbara Schulz

« Le trésor du pharaon Khéops a-t-il été découvert pendant la campagne d'Égypte de Napoléon, ramené en France, puis caché à Paris ? Partez à l'aventure avec un Fabrice Luchini flamboyant ! »

Chrystèle

**Album policier**

Paf! de Jérôme Camil

« Une affaire rondement menée avec le commissaire Rustik et ses techniques d'enquêtes rodées ! Des rebondissements plus surprenants les uns que les autres, sans oublier l'épilogue truculent pour les plus grands. »

Laurette

**BD Adulte**

Traquemage de Lupano

« Chèvre cracheuse de feu, sirènes cul-de-jatte, fée ivrogne, pécadou délicieusement puant, berger héroïque et mages despotes, c'est la rurale fantasy signée Wilfrid Lupano et Relom en version intégrale. Hilarant. »

Stéphanie

Nuit de la lecture 2026

Les Nuits de la lecture reviennent pour une 10^e édition sur le thème « Villes et campagnes ».



Dans ce cadre, la médiathèque vous propose **le samedi 24 janvier à partir de 17h** des animations valorisant ce sujet : lectures, échanges, jeux, temps conviviaux seront de la partie... Cet événement est l'occasion de se réunir en plein cœur de l'hiver à la médiathèque pour un moment partagé chaleureux et simple.

i Pour tout renseignement :
02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr

Vie associative

La Montagne de livres

Le 22 mars 2026, un salon du livre sera organisé à La Montagne, dans la salle **Camille Landreau de 10h à 18h**.

L'occasion de rencontrer : Cyriaque Griffon, Simon Defreine, Thierry Gobin et Karis Demos, des auteurs montagnards, présents pour dédicacer leurs ouvrages et échanger avec les lecteurs et les lectrices dans une ambiance chaleureuse.

D'autres écrivains, de divers horizons, participeront à cet événement. Ils viennent ainsi de Bouguenais, Châteaubriant, Saint-Nazaire,

Saint-Jean-de-Boiseau, Savenay, Le Croisic... Tous les auteurs ont des univers différents : du polar, à la science-fiction en passant par les romans historiques, les poésies ou encore la littérature enfantine !

Il y en aura pour tous les goûts.

Une restauration sur place est prévue, au menu : crêpes et galettes.

L'entrée du salon est gratuite, alors venez nombreux rencontrer les auteurs de votre région et partager avec eux un moment de convivialité.

Lisez local !



Cindy Praud, nouvelle coordinatrice de la Vie associative

Nous avons le plaisir d'accueillir
Cindy Praud, au sein de la
mairie de La Montagne,
en tant que coordinatrice
de la Vie associative.



"Après avoir passé trois années à la direction des sports de la Ville de Rezé, je suis heureuse de rejoindre la Ville de La Montagne pour accompagner et soutenir les associations locales dans leurs actions et leurs projets. J'ai à cœur de favoriser le

lien entre les associations, les habitants et la collectivité et de contribuer au dynamisme de notre territoire. Au plaisir d'échanger avec vous prochainement !"

Bienvenue Cindy !



Aide aux devoirs : pourquoi pas vous ?

Quatre fois par semaine, c'est le même rituel au Chalet : des enfants de 6 à 14 ans viennent, cartable sur le dos, pour faire leurs devoirs avec l'aide des bénévoles du CARLAM. Aujourd'hui, **nous avons besoin de vous pour compléter l'équipe !**

« Faut-il être prof pour faire de l'aide aux devoirs ? »

Non ! Un adulte attentif suffit pour expliquer une leçon, faire réciter un poème. L'essentiel : la patience et un peu d'imagination.

« Ça va me prendre du temps ? »

Une heure par semaine suffit : choisissez votre créneau !

« Je suis déjà fatigué-e »

Cela tombe bien, le soutien scolaire recharge les batteries : aider les autres est bénéfique pour soi-même !

« Les enfants sont toujours motivé-e-s ? »

Pas toujours ! Mais un sourire, une explication bienveillante... et ça marche !

i Aide aux devoirs au Chalet,
153 route de Bouguenais.
Les lundi, mardi et jeudi 17h30-18h30.
Le mercredi 14h30-15h30.
Nous contacter :
carlam44620@laposte.net



L'Herminière – Se ressourcer, partager, agir

Nichée au cœur de la montagne,
L'Herminière est une **nouvelle association** qui invite chacun à prendre soin de soi et à tisser du lien social. C'est un lieu vivant, ouvert à tous, où bien-être, culture et citoyenneté se rencontrent.

À l'origine du projet, **Virginie Bizet, thérapeute**, propose des accompagnements en sophrologie et en psychologie positive. Elle aide les enfants à mieux comprendre leurs émotions et à développer leurs outils pour grandir sereinement. Elle accompagne aussi les adultes vers un quotidien plus serein, équilibré et positif, en séances individuelles ou collectives.

Avec cette idée centrale que bien-être individuel et bien-être collectif se nourrissent mutuellement, Virginie a souhaité ouvrir ce lieu à une dynamique plus large. Dès octobre 2024, un collectif d'habitants s'est constitué, donnant naissance à l'association L'Herminière en 2025.

Aujourd'hui, franchir les portes de L'Herminière, c'est découvrir un **espace hybride** où l'on peut notamment participer à des activités

culturelles et citoyennes : lectures-goûter pour enfants, **"speed-bookings"** pour partager ses coups de cœur littéraires, **concerts, expositions** ou encore événements imaginés par les enfants avec le soutien des bénévoles.

La prochaine réunion aura lieu le **samedi 7 février à 10h30**. Rendez-vous dans l'agenda pour les prochains événements à venir.

i L'Herminière – 5 rue du Commandant L'Herminier
Contact : vibizet@gmail.com / 06 64 11 62 58
Plus d'infos, consultez l'onglet « L'Herminière »
sur le site de Virginie : www.virginiebizet.fr



La Route des sons pour promouvoir la Musique classique

L'association recherche des bénévoles, pour atteindre son objectif : organiser une saison de quatre concerts à La Montagne : deux classiques, un concert « musiques du monde » et un concert jeune public.

Mais, pour ça, nous avons besoin de vous : alors, si vous avez des talents dans les domaines de l'informatique ou de la communication (création d'affiches, réseaux sociaux, recherche de sponsors...) ou si tout simplement vous avez envie de nous aider (billetterie... autre...), n'hésitez pas !

Venez nous rencontrer le vendredi 16 janvier à 20h au Chalet !

i laroutedessons@hotmail.com

✧ Amis de la musique

Concert caritatif du Nouvel An

Les Amis de La Musique sont heureux de vous inviter à venir écouter leur concert du Nouvel An qui aura lieu le **dimanche 18 janvier 2026 à 15 heures en l'église de Saint-Jean-de-Boiseau**

À cette occasion, sont invitées les Chorales Chantevigne de La Haye-Fouassière et Tillay t'y chante de Saint-Herblain.

Les trois chœurs chanteront au profit de l'Association l'Olivier (Association Française du Syndrome de Rubinstein – Taybi – maladie génétique rare)

i Entrée gratuite – participation libre – Vente de gâteaux maison (fabriqués par les choristes) et boissons sur place.

✧ AMAP

Retz-gal, une montagne de légumes

Les inscriptions à l'AMAP « Retz-gal, une montagne de légumes » sont possibles tout au long de l'année. On y trouve des légumes biologiques de saison, laitages, fromages, pains, œufs, mais aussi des bières, confitures, galettes... et plein d'autres produits délicieux et bon marché ! Venez rencontrer les membres de l'AMAP les mardis de 17h30 à 19h30 dans le hall de la salle Georges Brassens.

i Infos : coordamapretzgal@gmail.com

✧ Cinéma Le Montagnard

Au cinéma, on discute aussi !



Pour la saison 2025/26, Le Montagnard a repris l'organisation des cinés-débats, une fois par mois. L'équipe Animation propose une sélection de longs-métrages ou documentaires et invite des associations ou experts pour une discussion d'après projection. L'idée : sensibiliser le public sur des sujets de société et faire naître des

échanges entre citoyens.

Pour le 1^{er} trimestre 2026, rendez-vous dans l'agenda !

✧ Association Jeunes Intercommunale

Acteurs, citoyens et solidaires



Cet été, les jeunes de l'AJI ont donné de la couleur au Frig'o dons, place Similien Guérin. Cette action est née d'un partenariat entre le collectif d'habitants, **la Cordée et l'AJI**, visant à **intégrer l'art dans l'espace public** tout en luttant contre le vandalisme.

Lors de cet atelier graff, Association Jeunes Intercommunale ont pu laisser leur imagination s'exprimer, guidés par

lujequiroule (Juliette Guernalec), artiste graff.

« La Cordée remercie les jeunes de l'AJI de leur réalisation, cela a permis d'apporter un peu de couleur à ce bâtiment qui était morose » témoigne Philbert.

Paroles des jeunes : « C'est bien, c'est plus joyeux maintenant, il était un peu triste cet espace, maintenant ça donne plus envie de venir ! » « C'était super de participer, on a appris des techniques de graff avec Juliette ! » « Quand on passe devant, je suis fier de montrer que j'ai participé à rendre le Frig'o dons plus attrayant. »

Alban, Charlyse, Fannie, Johany, Louane, Maël, Mathis, Salomé.

i www.aji44.net pour plus d'infos sur l'AJI



✧ La Montagne en vue

LE festival à ne pas manquer !

La place de l'église de La Montagne se transforme en un véritable terrain de jeu pour les **artistes de rue** ! Venez célébrer la créativité et l'énergie du spectacle vivant lors de notre **festival d'art de rue gratuit, qui se déroule les 18 et 19 avril 2026**.

Comme chaque année, retrouvez une programmation variée, avec des performances d'artistes professionnels.

Le festival débutera en beauté avec le traditionnel catapultage de bonbons ! N'oubliez pas votre panier pour ramasser vos bonbons !

La Montagne En Vue recherche des bénévoles pour les rejoindre, (week-end du festival, mais aussi tout au long de l'année).

i Plus d'infos : <http://lamontagneenvue.fr>

❖ Amicale Laïque Montagnarde

Le bar de l'ALM devient le Bastro.

Découvrez une nouvelle identité, mais avec les mêmes valeurs. En effet, le Bastro est une section de l'Amicale Laïque de La Montagne.

Le Bastro, c'est un bar qui fonctionne avec des bénévoles, un

espace de partage, de rencontres et d'échanges fidèle aux valeurs de la laïcité : liberté, respect et ouverture à toutes et tous.

Le Bastro, ce sont aussi des événements divers et variés : soirées jeux, karaokés, concerts, soirées disco, théâtre, expositions... ou encore projection de documentaires sur des thèmes de société.

Vous souhaitez découvrir le lieu, participer de plus près pour le faire vivre ?



i Rendez-vous le vendredi soir, hors vacances scolaires, dès 18h30 ou 19h00, selon la programmation, à retrouver sur Facebook [bastro 44620] et Instagram [44620bastro].

Nouvelles activités

❖ Le Maka

"ça manquait à La Montagne"

Qui êtes-vous en quelques mots ?

Joffrey, ancien chef de projet Web. Habitant à La Montagne depuis 2022. Ludo, dans l'hôtellerie-restauration depuis 1997, barman de métier. Montagnard depuis plus de 4 ans.

Qu'est-ce qui a déclenché l'ouverture du Maka à La Montagne ?

Depuis nos installations respectives à La Montagne, nous avons tous les deux constaté l'absence d'un bar dans une commune comme la nôtre. Après différents échanges avec d'autres habitants, nous avons souhaité créer un bar, à l'ambiance conviviale, familiale, avec des animations régulières (jeux de société, concerts, théâtre, stand up). Nous voulions proposer des produits locaux, de qualité, c'est pour cette raison que nos partenaires sont tous régionaux (Flavien Moreau boucher à La Montagne, La Baratte à Fromage à Saffré, la ferme des 9 journaux à Bouguenais).

Comment s'est passée cette 1^{re} année ?

L'accueil de la part des habitants a été génial, une phrase est revenue très souvent au cours de cette année : « *Cela manquait à La Montagne.* »

Avez-vous des projets ?

Continuer à améliorer notre bar, élargir notre offre « alimentaire » en proposant d'autres produits et étendre notre gamme végé. Cela prend un peu de temps quand on veut proposer du bon !

Continuer à proposer des événements, et élargir également la typologie de soirées que nous réalisons à travers les partenariats déjà nombreux avec les acteurs locaux.

Un mot pour conclure ?

Merci à tous pour cette première année, aux Montagnards d'avoir répondu présents ainsi qu'aux artistes, humoristes, comédiens, et associations qui nous font l'honneur de venir se produire chez nous !

i 2 place du Grand Pré
Mercredi de 16h30 à 20h, jeudi de 16h30 à 22h,
vendredi de 16h30 à 23h, samedi de 16h30 à 23h.

❖ Institut Belle à La Montagne

Un institut Place Similien Guérin

Je m'appelle Marie-Dominique Potot et je suis la fondatrice de l'institut **Belle à La Montagne**, place Similien Guérin en face du cinéma.

Après plusieurs années passées dans un tout autre domaine, j'ai choisi de me reconvertir dans un univers qui me passionne depuis longtemps : **la beauté et le bien-être.**

Cette reconversion est avant tout le fruit d'une envie profonde de redonner confiance et douceur aux personnes que j'accueille chaque jour.

Avant d'ouvrir mon propre institut, j'ai eu la chance de **travailler au sein de l'enseigne Yves Rocher**, où j'ai acquis une solide expérience en soins esthétiques, en conseil beauté et en relation clientèle. Cette période m'a permis d'affiner ma technique, de renforcer mon sens du service et de développer une approche à la fois professionnelle et bienveillante.

Aujourd'hui, au sein de **Belle à La Montagne**, j'ai à cœur d'offrir à mes clientes une expérience unique, alliant **soins personnalisés, détente et produits naturels.**

Je travaille notamment avec des **marques françaises et éco-responsables**, sélectionnées pour leur qualité et leur respect de la peau, comme **Avril, Nohem, Zao.**

Mon institut est un véritable cocon de bien-être, où chaque personne peut prendre un moment pour elle, loin du stress du quotidien.

Je mets un point d'honneur à créer une ambiance chaleureuse, simple et authentique, fidèle à mes valeurs.



Je souhaite un institut rayonnant, accueillant et reconnu, où chaque client repart apaisé, confiant et pleinement satisfait de son expérience.

i Réservation sur planity.com/belle-a-la-montagne-44620



Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Pour faire vivre la démocratie, à l'approche des élections municipales, nous encourageons toutes celles et tous ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales à le faire avant début février.

La période de réserve électorale a débuté depuis le 1^{er} septembre. A ce titre, 6 mois avant les élections municipales, la réglementation impose aux collectivités de respecter une stricte neutralité.

Ce temps de réserve est une garantie d'équité entre toutes et tous, et évite tout risque de confusion entre l'information municipale et le débat électoral.

C'est pourquoi notre groupe a choisi de ne pas utiliser cet espace d'expression durant la période de réserve électorale.

Merci de votre compréhension. ■

**Les élus du groupe Du
Relief À la Montagne**



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Alors que la France fait face à des menaces internes et externes comme nous en avons rarement rencontré, l'Assemblée Nationale semble vivre en dehors de toute réalité. C'est le « concours Lépine » entre chaque groupe politique, à celui qui proposera une réglementation supplémentaire ou une taxe de plus, et n'en doutez pas un accroissement de la dette. N'oublions pas que la dette **« Continuer de dépenser plus, tout en taxant plus »** semble être devenue la nouvelle devise française alors que **« dépenser moins et dépenser mieux »** devrait être au cœur du dispositif parlementaire. Aucun groupe politique ne propose de revoir structurellement les choses. Il est légitime de se demander comme tous les Français où part tout cet argent, alors que nous sommes déjà le pays le plus taxé au monde. Le système hospitalier est-il meilleur qu'avant ? Le système scolaire forme-t-il au bon niveau ? La sécurité publique et la possibilité pour tout un chacun de vivre tranquillement sont-elles bien réelles ? Notre pouvoir d'achat s'améliore-t-il ? Et combien d'autres sujets encore ? Non, bien sûr que non, tout se dégrade. Et à quoi sert de remplir un tonneau percé ? Dit autrement, il faudra complètement changer les choses et les modes de gestion lors des prochaines élections parlementaires.

Mais cette folie dépensière existe aussi au niveau local. L'idée d'agrandir une école pour en fermer une autre (J. Du BELLAY) coûtera au contribuable montagnard plus de 3 millions d'euros. On ne pourra jamais suffisamment remercier l'équipe municipale actuelle pour son sens des priorités. N'eut-il pas été plus intelligent de chercher à proposer une offre globale pour les futurs parents, ou tout nouveaux parents ? Si vous partagez ces valeurs, n'hésitez pas à nous écrire. ■

**Pour le Groupe Environnement
& Solidarités
esplamontagne@gmail.com**



Groupe La Montagne pour Tous

Chères Montagnardes,
Chers Montagnards,
Les prochaines élections municipales auront lieu en mars prochain et nous nous adressons à vous une dernière fois. Malgré une forte sollicitation des habitants, notre groupe a décidé de ne pas renouveler l'expérience d'une nouvelle candidature. Entre choix professionnels, engagement de 25 années déjà données pour la commune, difficultés de trouver des habitants prêts à s'investir, l'aventure « La Montagne Pour Tous » s'arrêtera donc ici. Nous avons, au cours de ces six dernières années, essayé de défendre les valeurs de solidarité et de bien-être commun de façon respectueuse. Notre parole est restée libre. Nous avons combattu un certain nombre de projets qui ne correspondaient pas à notre valeur de service public et fait remonter les incohérences de certaines décisions. Etre un groupe minoritaire est une situation inconfortable pour faire entendre sa voix mais nous n'avons jamais hésité à le faire. Cette expérience a été enrichissante, pas toujours simple et nous a demandé une forte implication qui n'est pas toujours visible de l'extérieur. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenus tout au long du mandat. Nous espérons que nos valeurs pourront se retrouver à travers les différentes listes qui se présenteront. Restons vigilants et critiques face aux messages délivrés lors des prochaines campagnes électorales. Au plaisir d'échanger avec vous sur la commune, ■

**Pour le groupe,
Catherine, Thierry, Julien**

JANVIER

DU 1^{ER} AU 18 JANVIER
Collecte des sapins de Noël
 Parking Salle Brassens
 📞 ville-lamontagne.fr

DU 7 JANVIER
AU 31 JANVIER

Exposition
concours photo
 Voir p.13
 📞 Médiathèque



DU 10 AU 25 JANVIER
Festival d'Astronomie
 Cinéma Le Montagnard
 📞 facebook.com/CinemaLeMontagnard

JEUDI 15 JANVIER
Speed-booking
 Voir p.16
 De 20h15 à 21h30 à L'Herminière
 📞 06 64 11 62 58 - vibizet@gmail



VENDREDI 16 JANVIER
La route des sons
 Voir p.16
 20h, Chalet
 📞 laroutedessons@hotmail.com

Permanences France Rénov'
 9h-12h, Mairie
 📞 Inscriptions : Alisée - 02 40 89 30 15

SAMEDI 17 JANVIER
Cérémonie des Vœux et remise des cartes aux jeunes électeurs
 10h30, Salle Georges Brassens

Atelier détente, relaxation et méditation
 10h30-12h30, Salle Aristide Briand,
 📞 Oz Energies Zen, Isabelle au 06 79 83 04 52

Pièce de théâtre
 « Georges Kaplan »
 À 20h30, salle Camille Landreau
 📞 almlapinvert@free.fr ou 07 49 27 72 44

Café Parents
 10h-12h, au Chalet
 • Samedi 17 janvier : repas partagé (10h-13h30)
 • Samedis 7 février et 7 mars : écoute et échange (avec garderie 3/12 ans)
 📞 service.enfance@ville-lamontagne.fr ou 02 40 65 95 31

POTINS NUMÉRIQUES
 Samedi 17 janvier et 7 février
 Réalité Virtuelle
 Samedi 28 février et 28 mars
 Escape Game à jouer
 10h, médiathèque
 📞 Sur inscription au 02 40 65 66 24 ou mediathèque@ville-lamontagne.fr

MERCREDI 21 JANVIER
Goûter des anciens
 Gratuit et ouvert aux personnes âgées de 70 ans et plus
 14h30 à Salle Brassens
 📞 ccas@ville-lamontagne.fr

DU 23 AU 25 JANVIER
Avalanche de jeux par Le Pic Ludique
 Salle Brassens
 📞 lepicludique@gmail.com

SAMEDI 24 JANVIER
Nuit de la lecture !
 Voir p. 15
 📞 17h à 23h, Médiathèque

COMITÉS CONSULTATIFS
 18h30, Salle du Conseil de l'hôtel de ville
 • Mardi 27 janvier : Vie associative, Cultures, Communication, Sports
 • Jeudi 29 janvier : Cadre de vie
 • Lundi 2 février : Éducation, Solidarités, Citoyenneté
 • Mardi 3 février : Ressources et affaires générales



MERCREDI 28 JANVIER
La Folle Journée
 Concert Quintette Belem
 20h30, Salle Brassens
 Tarif unique : 13 €
 📞 02 40 65 66 24 ou mediathèque@ville-lamontagne.fr

FÉVRIER

DIMANCHE 08 FÉVRIER
Friperie mobile et animations
 Pour une consommation responsable des vêtements avec Saperlipopettes
 De 10h à 18h à L'Herminière
 📞 06 64 11 62 58 - vibizet@gmail

MERCREDI 11 FÉVRIER
Panier à Contes - Aile
 « À l'abordage », à partir de 3 ans
 10h30, médiathèque
 📞 02 40 65 66 24 ou mediathèque@ville-lamontagne.fr

JEUDI 12 FÉVRIER
Collecte de sang
 De 10h15 à 13h15 et de 15h30 à 19h30
 📞 Planocktail - Bouguenais



VENDREDI 13 FÉVRIER
Permanences France Rénov'
 9h-12h, Mairie
 📞 Inscriptions : Alisée - 02 40 89 30 15

SAMEDI 21 FÉVRIER
Pièce de théâtre
 « Ni vieux, ni maîtres »
 À 20h30, salle Camille Landreau
 📞 Réservations : almlapinvert@free.fr 07 49 27 72 44

DU 23 FÉVRIER AU 20 MARS
Sous les feuilles d'un arbre
 Résidence d'artiste avec Jean-Baptiste Guinrand
 📞 mediathèque@laposte.net ville-lamontagne.fr

MERCREDI 25 FÉVRIER
Inauguration de la place Similien Guérin
 10h30

Des histoires à croquer
 Lecture, atelier et goûter - Dès 4 ans
 De 15h30 à 17h à L'Herminière
 📞 Contact : 06 64 11 62 58 - vibizet@gmail

Broyage de végétaux
 13h30-16h30, Centre technique municipal, chemin du Pérou
 📞 ville-lamontagne.fr

LE MONTAGN'ART THÉÂTRE
Le bal des escargots
 20h30, Cinéma Le Montagnard
 • Samedi 28 février
 • Dimanche 1^{er} mars
 • Samedi 07 mars
 • Dimanche 08 mars
 • Mardi 10 mars
 • Vendredi 13 mars
 • Samedi 14 mars
 📞 07 66 84 83 12

MARS

CONSEIL MUNICIPAL
 Jeudi 5 mars
 20h, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville



SAMEDI 07 MARS
Atelier mieux-être
 L'Asie nous invite à la détente
 10h30-12h30, Salle Aristide Briand
 📞 Contact et inscription : Isabelle 06 79 83 04 52

ÉLECTIONS MUNICIPALES
 Dimanche 15 mars (1^{er} tour)
 Dimanche 22 mars (2^e tour)
 Voir p.3



DIMANCHE 22 MARS
La Montagne de livres, salon du livre
 10h-18h - Salle Camille Landreau
 📞 Contact : gobin.thierry@outlook.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Keycie RENCEN
 Hector BOUJU
 Côme CORRUBLE AGUESSE
 Marin PAVAGEAU
 Dinah KODJO
 Emma POUVREAU
 Maëlysa ESNAULT
 Iris MÉTAYER

ILS SE SONT MARIÉS :

Mihai APRODU et Pauline PADIOLEAU
 Armand VINÇOTTE et Anne-Marie GEFFROY
 Karim ZITOUNI et Manon LE BOITÉ

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Marc AUBRON
 Jeannine BRÉTÉCHÉ née CARDIN
 Brigitte PRÉVENCHER née DUPIN
 Josette PERRON née GUILBAUD
 Bernard LEFEUVRE
 Georgette POITTEVIN née CHEYRADE

Marie BRISSON née RONCIN
 Bernard DUBOIS
 Marie DUBOIS née LE STER
 Jean JOLIVET
 Éliane PELLOQUIN née PERRET
 Marie-Louise GUILLIÈRE née HUBERT
 Léone DROUET née BINET
 Jeanne CHEVALIER née FOUCHER
 Michel BRUNEAU
 Dominique DANIEL
 Georges TOUGERON
 Sébastien PHILIPPE